

Commission gouvernementale
pour le Monument
Grande-Duchesse Charlotte

Rapport de la séance de la Commission gouvernementale
du mercredi, le 1er juin 1988 au Ministère des Travaux
publics, 4, Bld Roosevelt à Luxembourg



Présences;

MM. Lex ROTH, Gast GENGLER, Roger HASTERT, Roland BALDAUFF, Ed. BARBEL,
Henri DELVAUX, Jean HORGER, Emile KRIEPS, Jean-Pierre OESTREICHER, Alphonse OSCH,
Fernand PESCH, Marc SCHLOESSER, M. THEISEN (Gr. Indép. Maquisards)
~ Monsieur Leonard KNAFF, architecte du groupe TETRA, comme invité, pendant la
partie réservée à son exposé.

Excusés:

MM. Camille BIVER, Corneille BRUCK, Jean FLICK, Constant GILLARDIN,
Georges HEISBOURG, Edmond ISRAEL, Aloyse RATHS, Fernand SCHANEN,
Gilbert TRAUSCH, Jos WEIRICH

Le Président de la Commission expose succinctement le déroulement du concours
international concernant le Monument à la Mémoire de S.A.R. Madame la
Grande-Duchesse Charlotte, aux dates des 27 et 28 avril 1988;

Il en appert que

- les trois prix-lauréats ont été décernés respectivement aux artistes
Jean CARDOT, Paris; Franta BELSKY, Londres et David WYNNE Londres; les
montants versés en prix sont, côté artistes, 500.000 F, 375.000 F et 250.000 F.
Les architectes du groupe TETRA ayant coopéré avec M. Jean Cardot reçoivent
350.000 F (constituant une quote-part du montant dû de 500.000 F, le premier
prix d'architecte n'ayant pas été attribué; suivant le rapport/jury et la
lettre/Présidence du Gouvernement du 19 mai passé). 375.000 F vont à l'architecte
classé second et 250.000 F au troisième.
- le groupe d'architectes TETRA, associé à l'artiste J. CARDOT, garde une priorité
quant à la présentation d'un nouveau projet urbanistique s'alignant sur les
directives de modifications quant à certains détails ainsi que sur d'autres
désiderata énoncés au règlement, au rapport du jury et dans la lettre
ministérielle du 19 mai 1988.

- la Cour grand-ducale a été tenue informée en détail des différentes phases du concours, des travaux du jury et des options gouvernementales relatives au concours-même.
- la Commission gouvernementale, en étroite collaboration avec le Ministère des Travaux publics, est chargée de faire exécuter les travaux de réalisation aux niveaux "Monument et place publique".
- les fonds financiers, recueillis jusqu'au jour, s'élevant à quelque treize millions de francs, suffiront pour la réalisation du monument proprement dit.
- les artistes étrangers, ayant présenté un projet/maquette-monument, seront individuellement couverts d'une prime de participation de 400.000 F, tel qu'il en avait été décidé en Commission.
- trois artistes ayant présenté des projets jugés "particulièrement intéressants" (au niveau du jury) bénéficieront d'une prime individuelle de 80.000 F, proposition notifiée par le Gouvernement;
- la réalisation du projet artistique Jean CARDOT occasionnera une dépense de l'ordre de 7.200.000 Flux, chargement, transport et taxes comprises.
- l'Oeuvre nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte a remis un chèque de 3.000.000 Flux à Monsieur le Président du Gouvernement en date de ce 1er juin, montant appelé à couvrir les dépenses d'honoraires aux artistes et aux architectes-lauréats, ainsi que celles résultant des 3 primes particulières à verser.
- suivant aimable information de la part de Monsieur le Président de l'Oeuvre Nationale de Secours Gr-D.Charlotte, le Conseil d'administration de l'Oeuvre serait prêt à assurer un autre montant financier lors de la dernière étape de réalisation, soit le financement partiel ou intégral d'une publication de qualité appropriée à éditer lors de l'inauguration du Monument en avril 1990, ceci sur proposition du président de la Commission gouvernementale.

A noter que M. Leonard KNAFF, architecte Groupe TETRA, a présenté la genèse du projet initial du Groupe, projet dont certaines parties pourront être réalisées.

Monsieur Roland BALDAUFF a explicité des directives/propositions émanant du Gouvernement et du Jury international.

Les responsables sur le plan technique, côté Ministère des Travaux publics et Administration des Bâtiments publics contacteront le Groupe TETRA en vue de l'élaboration d'un projet définitif tenant compte des servitudes exprimées

(cf. lettre du 19.05.88). La Commission gouvernementale sera informée des étapes/prospection/réalisation au fur et à mesure de l'avancement.

- Côté réalisation de l'illumination de la place, l'Architecte de la Ville de Luxembourg conseille d'orienter le choix des candélabres sur celui de la Place d'Armes, les 83 types différents de lampadaires et candélabres actuellement installés sur le territoire de la Ville nécessitant des regards particuliers dans ce sens.
- Les responsables de CERISE (notamment M. Paul ULYELING) devraient être contactés pour la mise sur ordinateur des données/dimensions concernant toutes les masses bâties (tel le socle), afin de visualiser en 3 dimensions et au préalable les réalisations à faire.



Gast GENGLER
Vice-président, Secrétaire
général

Commission gouvernementale
pour le Monument
Grande-Duchesse Charlotte

Concours pour la réalisation d'un MONUMENT
à la mémoire de SON ALTESSE ROYALE
LA GRANDE-DUCHESSE CHARLOTTE à Luxembourg



Rapport du Jury international:

36 artistes/architectes luxembourgeois ou résidant au Grand-Duché suivant les stipulations du règlement régissant le concours, ainsi que 12 artistes étrangers invités par le Gouvernement ont retiré la documentation pour la participation au concours.

Jeudi, le 21 avril 1988 à 17 heures, vingt-six projets d'artistes et/ou architectes avaient été déposés au Ministère des Travaux publics, 4, Bd Roosevelt à Luxembourg.

Les travaux d'examen préliminaire, effectués par des fonctionnaires de l'Administration des Bâtiments Publics, ont été assurés lundi, le 25 et mardi, le 26 avril 1988, au Cercle municipal, grande salle, 1er étage. L'exposition des projets a été réalisée au même endroit du samedi, 30 avril au dimanche, 8 mai 1988 inclus.

Le jury international a siégé au Cercle municipal, mercredi, le 27 avril (de 9.30 heures à midi et de 14.30 à 19 heures) et jeudi, le 28 avril (de 9 heures à midi trente et de 14.30 à 15.30 heures).

Après analyse détaillée des projets présentés, après éliminations des projets jugés inadéquats, le jury a procédé à plusieurs votes secrets pour déterminer les trois prix, à savoir:

1er prix:	No. du projet: 302788	
	Auteur du projet artistique:	Jean CARDOT, sculpteur 88 rue Didot Villa Mallebay F 75014 PARIS Tél.: 45 42 88 18
	Auteurs du projet urbanistique :	Groupe TETRA architectes-urbanistes Paul KAYSER Léonard KNAFF Jean LANNERS tél.: 45 00 12
	Rapporteur:	Léonard KNAFF
2e prix:	No. du projet: 360221	
	Auteur du projet artistique:	F. BELSKY, sculpteur 12, Pembroke Studios Pembroke Gardens UK LONDON W8 6HX

Auteurs du projet architectural: Gilbert BALLINI
architecte d.I.S.A.L.,
Roger PITT
architecte R.I.B.A.
Richard PLACKETT
architecte diplômé
Adresse: 14 rue Adames
1114 LUXEMBOURG

3e prix: No. du projet: 240163
Auteur de la sculpture:

David WYNNE
LONDON

Auteurs du projet architectural:

Fabrizio COCCHIA
Chrescht KLEIN
René MULLER

en collaboration avec
Paolo ZOFFOLI

3 projets artistiques n'ayant pas répondu entièrement à l'objet du concours, mais ayant reflété des recherches particulièrement intéressantes et originales, ont été primés, - à raison d'un montant de 80.000 F1 chacun - , à savoir:

Primé: No. du projet: 051814
Auteur du projet artistique:

Robert BRAUN, architecte
6, rue Maréchal Foch
LUXEMBOURG
tél.: 44 67 63

Auteurs du projet urbanistique:

- Lidia PAWLOWSKA
ingénieur paysagiste
11, rue des Glacis
LUXEMBOURG
tél.: 46 12 38

- Jacek PAWLOWSKI
architecte
11, rue du Glacis
LUXEMBOURG
tél.: 46 12 38

- Uta CHIRSTIAENS
architecte
93 rue de la Source
BRUXELLES

Primé: No. du projet: 121030
Auteur du projet artistique:

André WILLEQUET
Membre correspondant de
l'Académie royale des
Sciences, des Lettres et
des Beaux Arts de Belgique
avenue Den Doorn 21
B 1180 BRUXELLES

Auteur du projet architectural:

Pierre SCHUMACHER
architecte D.P.L.G
18 avenue Gaston Diderich
1420 LUXEMBOURG

en collaboration avec
Vincent ZAPPONE

Primé: No. du projet: 778916
Auteur du projet artistique: Henri LANNOYE
BORNEM
Auteurs du projet architectural: Jean EWERT
André HAAGEN
LUXEMBOURG

En ce qui concerne la réalisation architecturale de la Place St. Maximin, aucun des projets d'architecte présentés n'a entièrement répondu aux attentes et servitudes exprimées par le règlement du concours.

Le TETRA Groupe, (architectes réunis qui ont coopéré avec l'artiste Jean CARDOT) ayant présenté un projet architectural offrant un certain nombre de détails, aspects et propositions urbanistiques valables, sera contacté aux fins d'un remaniement des plans présentés, compte tenu de servitudes architecturales et d'environnement à leur présenter en détail.

Le jury international tient à exprimer aux Membres de la Commission gouvernementale pour la réalisation du Monument Grande-Duchesse Charlotte ses très vifs remerciements pour l'apport de planification assuré depuis près de deux ans, tout en insistant sur le fait que ces travaux ont constitué la base solide sur laquelle sont venus se greffer les travaux-mêmes du jury.

Une réunion plénière de la Commission gouvernementale sera convoquée sous peu, séance qui devra arrêter les travaux et planifications ultérieurs, notamment les grandes lignes de ce que pourraient être les cérémonies d'inauguration, à prévoir pour avril 1990.

Pour le Jury international,
Pour la Commission gouvernementale



Gast GENGLER
Secrétaire général

Annexe:
Composition du
Jury international